

## Les résolutions du congrès

Number 45, March 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/57021ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

(1982). Les résolutions du congrès. *Québec français*, (45), 4–5.

# LES RÉOLUTIONS DU CONGRÈS

## Aspect politique

QUE l'Association québécoise des professeurs de français demande:

1. à l'Assemblée nationale de proclamer la souveraineté politique du Québec;
2. à l'Assemblée nationale d'inviter le peuple du Québec, par voie de plébiscite, à entériner cette proclamation;
3. au premier ministre du Québec de former un gouvernement de coalition nationale.

QUE l'AQPF prenne les moyens visant à exposer clairement la situation de l'enseignement du français, après les événements du 5 novembre 1981, auprès des professeurs de français du Québec.

QUE dans la conjoncture politique actuelle, l'AQPF adhère à tout mouvement de solidarité visant à défendre le peuple et le territoire québécois.

## L'implantation des programmes

QUE l'AQPF veille à ce que les personnes que le MEQ envoie au Congrès pour intervenir sur l'implantation du programme de français soient en mesure de représenter réellement (personne en titre au service des programmes du MEQ et non d'un Bureau régional) les positions et les orientations du Service des programmes.

QUE les questions pour lesquelles il n'y a pas eu de réponse à la table ronde soient acheminées au Conseil d'administration de l'AQPF pour que celui-ci fasse les démarches nécessaires afin d'obtenir des réponses adéquates et qu'il les fournisse aux membres.

QUE l'AQPF tente de sensibiliser la CEQ à la tâche que doit fournir un professeur de français afin de trouver une solution à l'intérieur de la convention collective.

## Le matériel didactique

QUE l'AQPF fasse pression auprès du MEQ pour que les professeurs de français soient assurés d'avoir le matériel didactique nécessaire pour leur enseignement.

QUE l'AQPF favorise par ses comités l'accès pour ses membres à du matériel diversifié et de qualité.

QUE l'AQPF organise, lors de colloques, des rencontres avec des auteurs de matériel didactique, que ceux-ci soient des éditeurs, des conseillers pédagogiques ou des professeurs, afin de coordonner les services offerts en matériel didactique.

## Le français au collégial

QUE le MEQ effectue une consultation réelle des professeurs de français de niveau collégial réunis en comité pédagogique et que cette consultation porte tant sur le choix de la démarche, les modalités et l'interprétation des résultats de la consultation que sur les orientations de base de tout nouveau programme éventuel au collégial.

QUE le MEQ remette en fonction le comité pédagogique de français de niveau collégial et accepte que ce comité soit formé non pas de «spécialistes de l'enseignement du français», consultés à titre individuel, mais de représentants officiels de chacun des départements de français.

QUE le MEQ convoque une réunion du comité pédagogique de niveau collégial dans les plus brefs délais.

QUE le MEQ inscrive à l'ordre du jour de la première réunion du comité pédagogique de niveau collégial l'élection du coordonnateur.

## L'audio-visuel

QUE l'AQPF demande au MEQ d'interpréter largement la notion des activités de pratique en compréhension et en production pour que les productions audio-visuelles continuent d'être utilisées en vue de développer les habiletés des élèves quant au fonctionnement des discours.

## Les performances linguistiques

QUE l'AQPF relève publiquement, au lendemain du congrès, l'insatisfaction souvent exprimée dans différents secteurs de la société relativement à la compétence linguistique des élèves et des étudiants; qu'elle montre comment cette situation est due à un contexte social, culturel et politique qui l'explique et la maintient, de manière à éviter que les professeurs de français du Québec aient à en supporter tout le poids.

## Le perfectionnement des enseignants

QUE l'AQPF demande au MEQ de reprendre l'expérience des PPMF selon la formule de dégagement des enseignants.

## La créativité

QUE l'AQPF demande aux commissions scolaires et au MEQ de prévoir des sessions de perfectionnement sur la créativité pour les différents intervenants en éducation afin de les sensibiliser et de les instrumenter.

QUE l'AQPF assure une continuité de la réflexion sur la créativité et la liberté en replaçant cette commission au programme du congrès de l'an prochain; que la durée de cette commission soit de deux demi-journées.

QUE l'AQPF prévoie à chacun de ses congrès et colloques des ateliers-actualisation portant sur la créativité.

QUE le thème d'un prochain congrès soit créativité, apprentissage et liberté.

## L'écriture au féminin

QUE l'AQPF prenne position fermement en faveur d'un cours portant sur les «écritures au féminin» destiné aux élèves de niveau collégial et qu'en conséquence l'AQPF exige qu'un tel cours soit inscrit officiellement au programme de la DGEC comme cours complémentaire, dès septembre 1982.

QUE l'AQPF, tenant compte de la spécificité de l'«écriture au féminin», recommande que, à l'intérieur de tout cours de littérature, les professeurs de niveau collégial accordent à cette écriture sa place légitime.

QUE le colloque projeté par l'AQPF pour les niveaux collégial et universitaire fasse une large place à la question de l'«écriture au féminin».

QUE *Québec français* consacre un important dossier sur la question «lecture/écriture au féminin».

QUE l'AQPF diffuse largement sa position relativement à l'importance de l'«écriture au féminin» et, en conséquence, de son enseignement.

## Le français, langue seconde

QUE l'AQPF continue d'accueillir en son sein les professeurs de français, langue seconde, et de sensibiliser ses membres à l'enrichissement mutuel qui peut résulter de l'échange d'informations entre les enseignants de français, langue maternelle, et de français, langue seconde.

QUE l'AQPF voie à organiser des rencontres, sous forme de colloques, d'ateliers ou de samedis pédagogiques, sur l'enseignement du français, langue seconde, au Québec.

QUE l'AQPF voie à inclure à chaque congrès un certain nombre d'ateliers de français, langue seconde.

QUE l'AQPF demande aux maisons d'édition de tenir compte de l'enseignement du français, langue seconde lors de l'exposition de leur matériel didactique.

QUE l'AQPF institue une commission permanente de l'enseignement du français, langue seconde, dont le mandat serait entre autres :

- de préciser les champs d'action à privilégier;
- de susciter la collaboration entre les groupements existants;
- de proposer au C.A. les actions pertinentes à entreprendre.

### Les langues étrangères

QUE l'AQPF renouvelle sa position sur l'enseignement de l'anglais, à savoir que cet enseignement doit être retardé jusqu'au secondaire et que, à ce niveau, on prenne tous les moyens pour qu'il soit efficace.

QUE l'AQPF définisse sans délai une politique des langues concernant l'enseignement des langues étrangères (l'anglais y inclus) et anciennes, de façon à développer chez les élèves des attitudes d'ouverture aux langues en encourageant des expériences pilotes.

### La restructuration scolaire

QUE le Conseil d'administration de l'AQPF forme immédiatement un comité pour étudier le projet futur du MEQ relatif à la restructuration scolaire.

### Les relations extérieures

QUE l'AQPF veille à garder des liens étroits avec les associations membres de la Commission Amérique du Nord, en particulier avec l'AATF, et cherche conjointement avec les organismes compétents les moyens d'augmenter la présence de la langue et des productions culturelles québécoises en Amérique du Nord.

### La présidence

QUE l'AQPF fasse des démarches pour obtenir de son employeur une libération à demi-temps de la personne élue à la présidence.

QUE l'AQPF trouve des moyens d'assurer le salaire à demi-temps du président ou de la présidente.

### Autres questions

QUE l'AQPF presse le MEQ de permettre à l'administration de l'association d'utiliser un enseignant, via le mécanisme de prêt de services, quitte à ce que celle-ci acquitte les dépenses occasionnées à une commission scolaire pour l'administration d'un tel dossier.

QU'une motion de félicitation soit adressée aux membres sortants du Conseil d'administration.

QU'une motion de félicitation soit adressée aux citoyens de Trois-Rivières pour leur bon accueil à l'endroit des congressistes.

QU'une motion de félicitation soit adressée à la section de Trois-Rivières et à l'équipe d'organisation du Congrès, particulièrement à Claude Baril, relativement à la bonne marche du Congrès. ■

## Membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION (1981-1982)

### Présidente

Irène Belleau  
231, rue Georges-Muir  
N.D. des Laurentides G0A 2S0  
Tél. (rés.) (418) 849-5052  
(bur.) 688-7760

### Directeur de Québec français

Christian Vandendorpe  
1220, rue Albert Lozeau  
Sillery G1T 1H4  
Tél. (rés.) (418) 688-8798  
(bur.) 842-0231

### Vice-présidente au Recrutement

Yvonne Pelletier  
6905 est, boul. Gouin, #5  
Montréal-Nord H1G 6L5  
Tél. (rés.) (514) 322-6904  
(bur.) 325-2100

### Présidente de la section de Québec

Renée Gauthier  
4175, 5<sup>e</sup> Ave. Est, #5  
Charlesbourg G1H 3R5  
Tél. (rés.) (418) 627-0339  
(bur.) 667-1250

### Vice-présidente aux Relations extérieures

Denise Picard  
825, rue Beauregard, #1100  
Ste-Foy G1V 4L7  
Tél. (rés.) (418) 651-6942  
(bur.) 626-4562

### Présidente de la section de Montréal

Claudette Lasserre  
3245, boul. Langelier, #17  
Montréal H1N 3A6  
Tél. (rés.) (514) 254-1402

### Vice-président aux Comités

Jacques Garneau  
121, rue Principale, C.P. 86  
Ste-Hénédiène G0S 2R0  
Tél. (rés.) (418) 935-3877

### Présidente de la section de Trois-Rivières

Christiane D. Champagne  
3310, boul. Lavolette  
Trois-Rivières G8Z 1G1  
Tél. (rés.) (819) 374-4243  
(bur.) 375-7346

### Trésorier

Jean Chabot  
1327, rue St-Henri  
Ancienne Lorette G2E 2P4  
Tél. (rés.) (418) 872-9778

### Responsable du français, langue seconde

Lise Billy  
832, rue Dunlop  
Outremont H2V 2W7  
Tél. (rés.) (514) 739-0375

### Secrétaire

Charles-Eugène Lessard  
54, rue Duc de Guise  
Beauport G1E 5X7  
Tél. (rés.) (418) 667-2190  
(bur.) 694-2142

### Adresse du secrétariat:

AQPF  
C.P. 4272  
Québec  
G1V 4B1  
Tél. : 527-5554